



**Réponse du ministre des Sports à la question parlementaire n°1147 du 6 septembre 2024 des honorables députés Mars di Bartolomeo et Georges Engel.**

- **Etant donné que dès à présent la ville de Barcelone a été sélectionnée pour le Grand Départ du Tour 2026, nous aimerions savoir de Monsieur le Ministre à quel moment il jugera « le temps utile » pour finaliser les initiatives du précédent gouvernement ?**

Mes services poursuivent les démarches en vue de l'organisation d'une étape du Tour de France au Luxembourg. En raison de la sensibilité de ce dossier, je préfère m'abstenir de faire des déclarations intermédiaires. La Chambre des Députés sera informée dès que les négociations auront abouti.

- **Monsieur le Ministre n'est-il pas d'avis que le moment privilégié des étapes du Tour de France ou bien son séjour de plusieurs semaines à Paris, aussi pendant les épreuves cyclistes et la proximité du siège de l'ASO (compagnie organisatrice du Tour de France) à Boulogne-Billancourt, auraient été l'occasion parfaite pour ces démarches ?**

Lors de mon séjour à Paris, j'ai concentré mes efforts sur le soutien des athlètes luxembourgeois, l'accompagnement de Son Altesse Royale le Grand-Duc, ainsi que sur les échanges bilatéraux avec mes homologues étrangers.

- **Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas que la qualité de notre Tour de Luxembourg avec notamment la participation d'un Champion du Monde sur route représente une excellente carte de visite en faveur du Luxembourg pour le retour du Tour de France ?**

Si.

**Luxembourg, le 9 octobre 2024**

Le Ministre des Sports

(s.) Georges Mischo